

dossier

ÉCOLE-

FAMILLE-

COMMUNAUTÉ :

FAIRE ÉQUIPE POUR LA RÉUSSITE

Établir des liens entre la famille, l'école et la communauté pour encourager des actions qui favorisent le développement global des jeunes de nos écoles, voilà bel et bien un défi qui préoccupe la communauté éducative depuis plusieurs années.

Pour concevoir ce numéro, nous avons tout d'abord cherché à savoir de quelles façons les modifications à la Loi 180 ont transformé le rôle des parents dans les conseils d'établissement, en tentant de circonscrire l'incidence sur la vie scolaire des encadrements légaux mis en place depuis déjà huit ans. Nous

avons également fait une réflexion sur les moyens d'harmoniser les responsabilités partagées des enseignants et des parents en ce qui a trait au développement global de l'élève, comme on pourra le lire dans les articles signés par Kathleen Larkin, Suzanne Desjardins, Pascale Sauvé et Rachida Azdouz.

Pour leur part, Rollande Deslandes, François Blain et Paul Boudreault ont mis en évidence, dans leurs articles, les conditions à respecter pour permettre à la communauté de soutenir l'école sans en usurper les responsabilités.



Publié avec l'aimable autorisation de la Fédération des comités de parents du Québec

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que la Loi sur l'instruction publique (LIP) délègue aux enseignants la responsabilité de former les jeunes dont le parent reste responsable. Robert Céré s'entretient du sujet avec M^{me} Diane Miron, de la Fédération des comités de parents.

Le rapport de dépendance entre les acteurs qui interviennent auprès des jeunes est un élément essentiel à prendre en considération pour aborder la question de la collaboration, a toujours été une préoccupation du monde scolaire. Celle-ci devient incontournable avec les changements apportés à la LIP. Depuis quelques années, la nécessité de répartir les rôles entre l'école, les parents et la communauté en respectant les fonctions spécifiques de ces différents agents sur le développement de l'élève devient un défi que nous devons assumer collectivement. Il s'agit maintenant de bâtir un réseau qui permette d'établir une bonne communication entre l'école et la maison, entre l'établissement scolaire et son milieu, en recherchant une véritable « écologie » des interventions.

Si la collaboration consiste à travailler en commun, le partenariat permet de conclure des ententes entre organismes pour assurer une formation optimale. Quel serait donc le meilleur moyen d'établir des liens entre les différents partenaires du monde de l'éducation pour faciliter la mise en place de

projets soutenant l'ensemble des personnes qui interviennent auprès des jeunes?

À travers nos reportages, nous avons voulu illustrer qu'il est possible de développer une culture de collaboration et de partenariat entre les différents acteurs pour que chaque groupe intervienne dans son champ d'expertise auprès des jeunes. Les textes de Louise Landry, Céline Loslier, Geneviève Nault, Paul Francœur et Marie Dufour en sont des témoignages.

L'état de la recherche dans ce domaine et les encadrements légaux sont des aspects du dossier que nous ne pouvions ignorer. Gilbert Moisan et Arthur Marsolais ont respectivement étudié ces deux questions.

Le présent dossier nous permet donc d'observer et de relater des façons de faire pour travailler en respectant les territoires symboliques des uns et des autres. Il nous est maintenant possible de répondre collectivement aux finalités mêmes de l'école, dans un souci de cohérence. Nous avons déposé dans le site Internet, en complément de dossier, quelques articles qui présentent des exemples de collaboration en périphérie du milieu scolaire, avec des organismes qui soutiennent l'école dans la formation globale du jeune, qu'il s'agisse de la Maison-Théâtre, du Château Ramezay ou du théâtre de la Chapelle, pour ne citer que ceux-là.

Camille Marchand